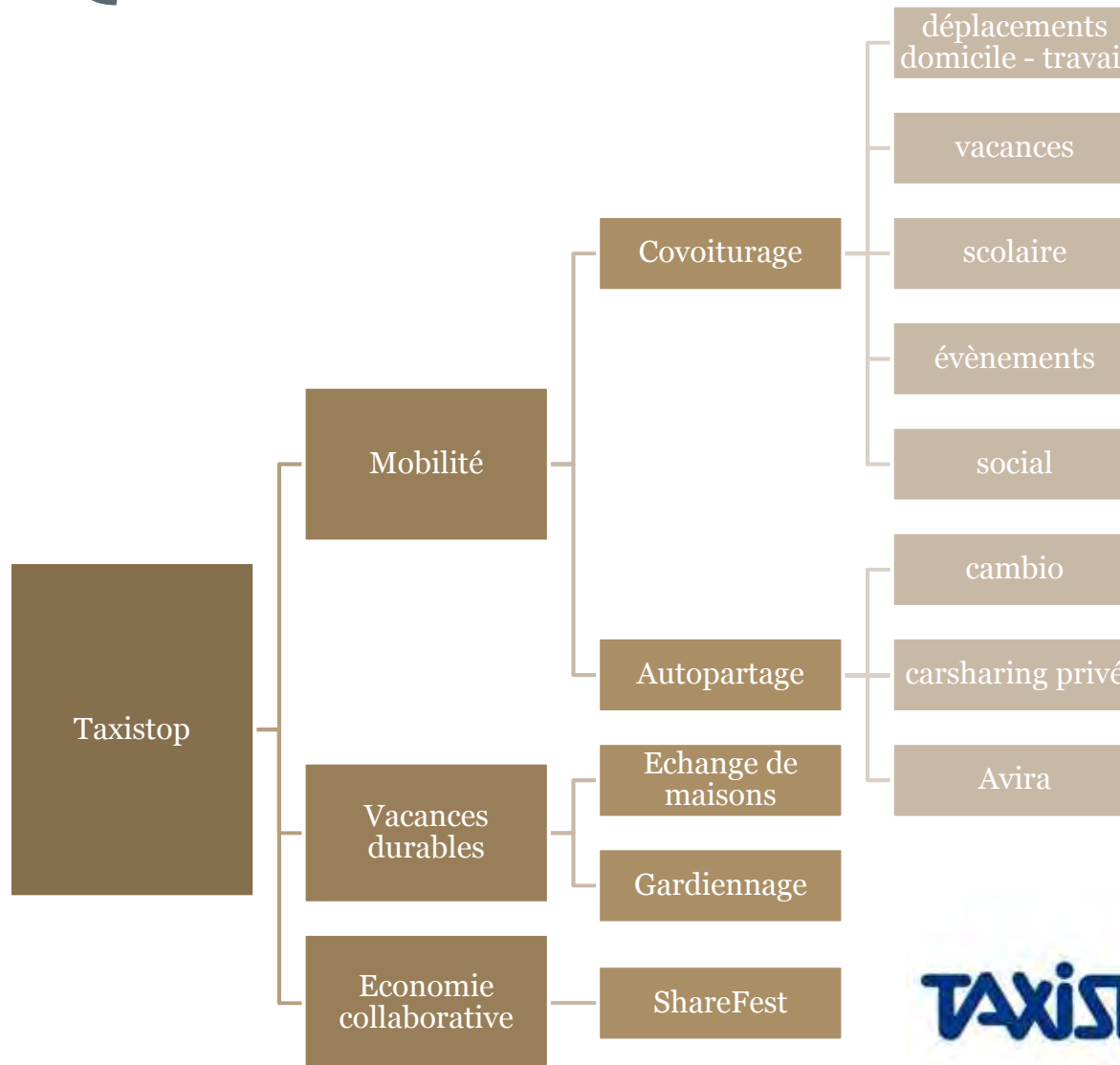


La Centrale des Moins Mobiles

Un outil de mobilité pour lutter
contre l'isolement social



Qui sommes-nous ?



Taxistop, 40 ans
d'expertise en **mobilité**
partagée et en
économie
collaborative en
Belgique





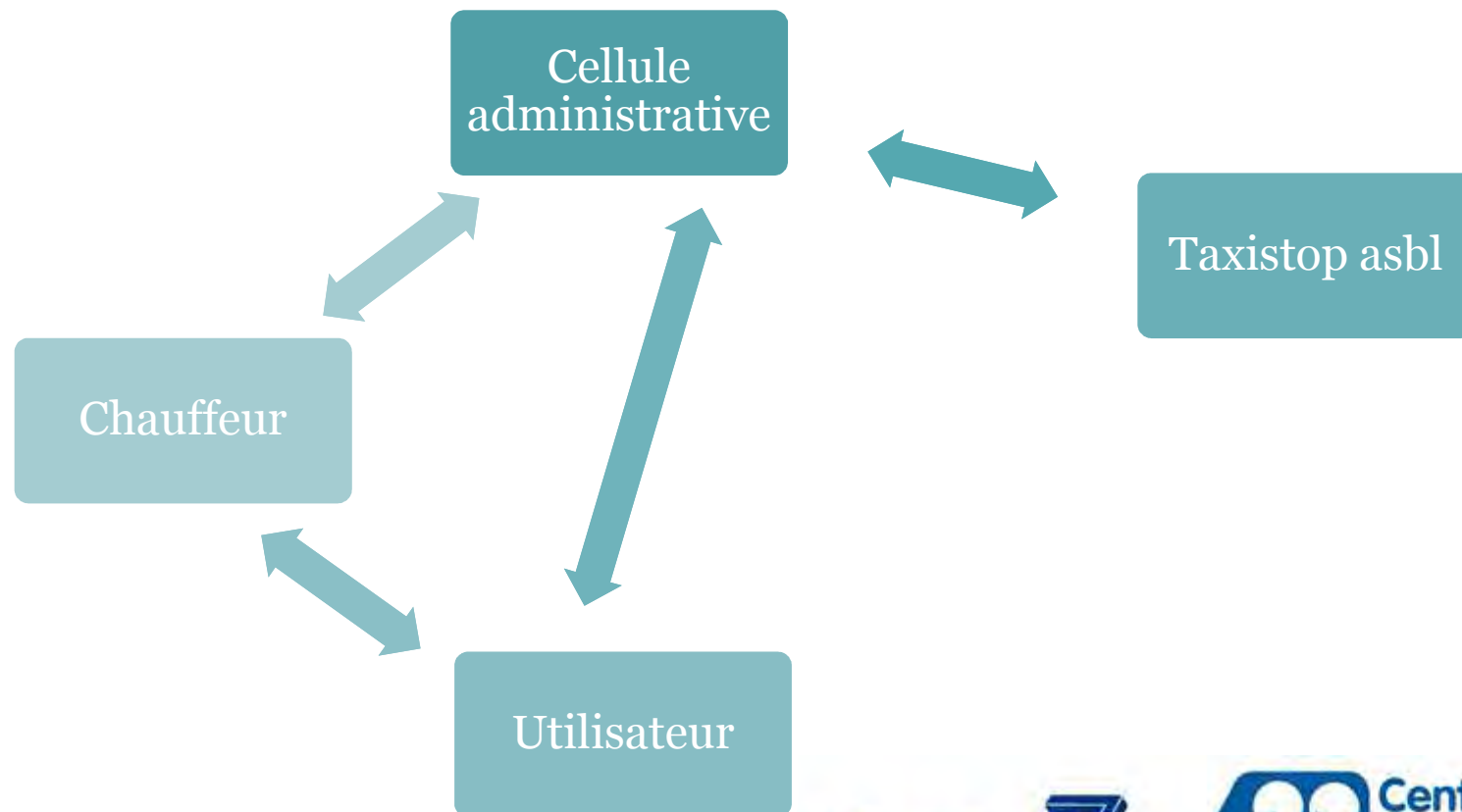
Une Centrale des Moins Mobiles ?

- ✓ Service de mobilité social
- ✓ Réseau de chauffeurs bénévoles
- ✓ Utilisateurs dits “moins mobiles”
- ✓ Permanence téléphonique

TAXISTOP 

 Centrale
des Moins
Mobiles

Une Centrale des Moins Mobiles ?

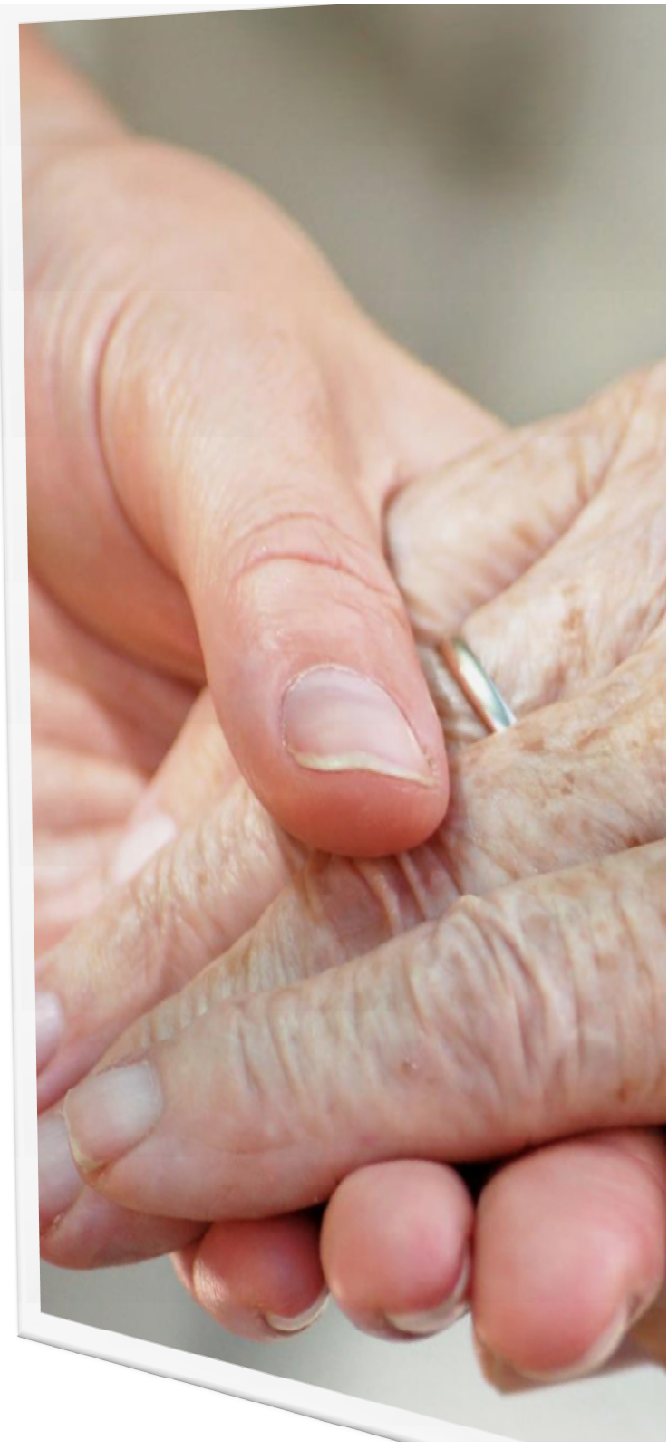


TAXISTOP 

 **Centrale
des Moins
Mobiles**

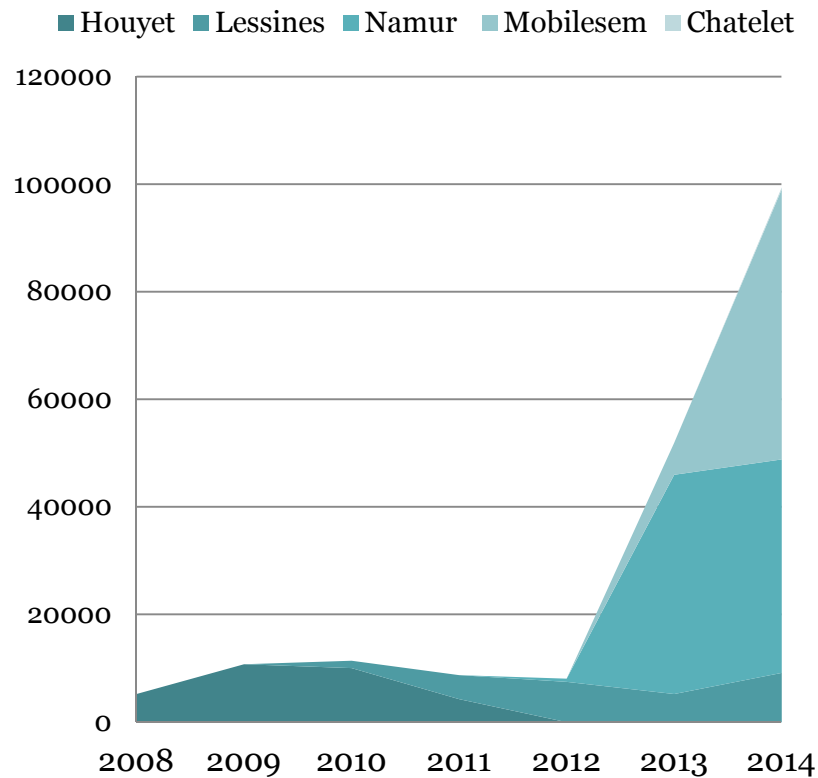
La CMM en chiffres

- ✓ Depuis 1983 en Flandre / 2008 en Wallonie et à Bruxelles
- ✓ Plus de 70 % des communes flamandes / 17 communes wallonnes et 3 bruxelloises

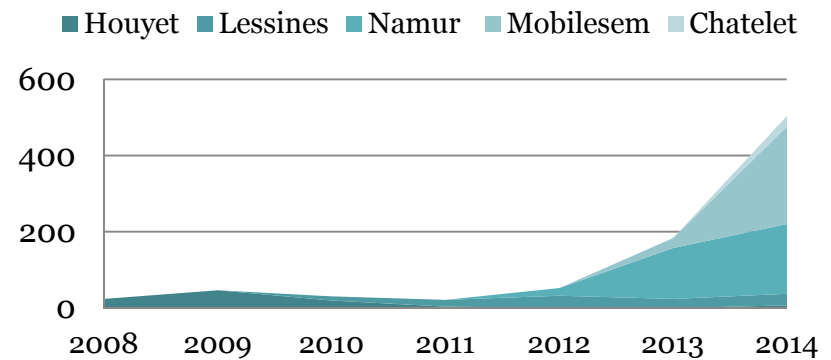


La CMM en chiffres

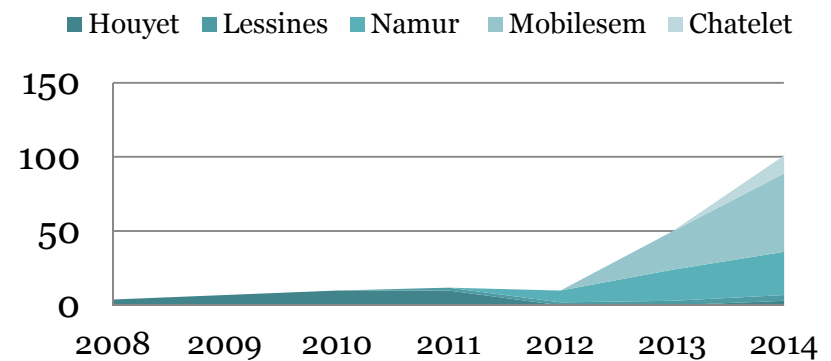
Evolution du nombre de KM parcourus lors de trajets CMM



Nombre d'utilisateurs par CMM



Nombre de chauffeurs par CMM





L'utilisateur

- Limites de revenus : maximum 2x le RIS
 - cohabitants: 2*€ 544,91
 - isolés: 2*€ 817,36
 - famille monoparentale avec enfants: 2*€1089,82
- Difficultés physiques pour se mouvoir

TAXISTOP 

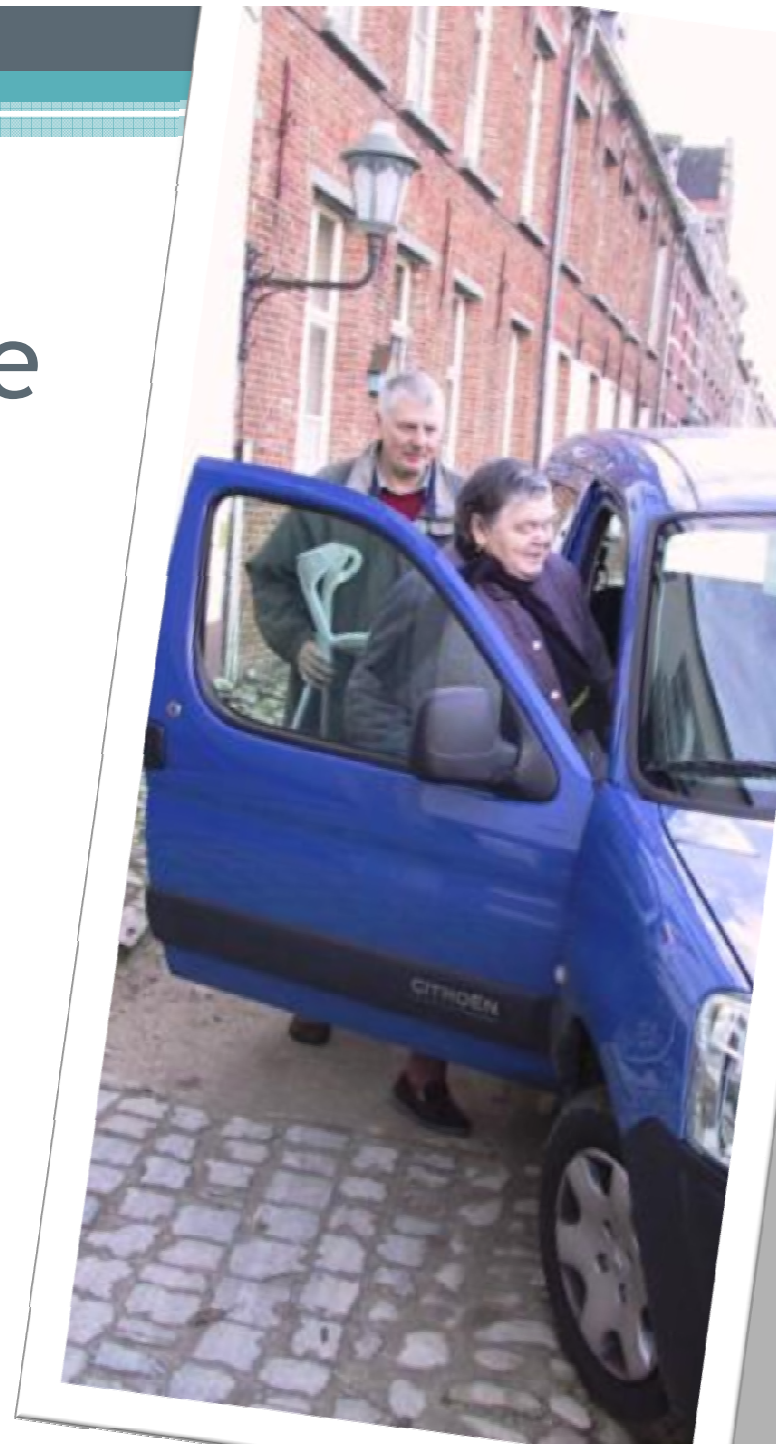
 Centrale
des Moins
Mobiles

Le chauffeur bénévole

- Temps libre
- Son propre véhicule (et en ordre d'assurance)
- Activité non rémunérée mais défrayée
- Joignable par téléphone

TAXISTOP 

 Centrale
des Moins
Mobiles





Le trajet

- Pour des raisons diverses : démarches administratives, courses, excursions...
- Dans ou à l'extérieur de la commune
- Rétribution au chauffeur par l'utilisateur : 0,34 €/km

TAXISTOP 

 **Centrale
des Moins
Mobiles**

La cellule administrative

- ✓ Est gérée par le CPAS, la commune ou une centrale de mobilité
- ✓ Rencontre et sélectionne les chauffeurs
- ✓ Fait les matchings entre chauffeur et utilisateur
- ✓ Encode les trajets et les km
- ✓ Est joignable téléphoniquement



TAXISTOP 

 Centrale
des Moins
Mobiles

Les assurances



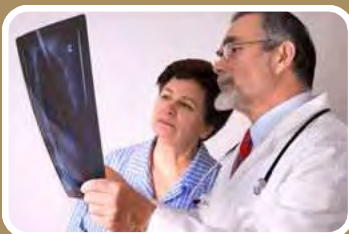
Responsabilité civile

- Couvre : dommages occasionnés par chauffeur/utilisateur sur un tiers durant le trajet
- Ne couvre pas : transport familial / fautes graves



Omnium

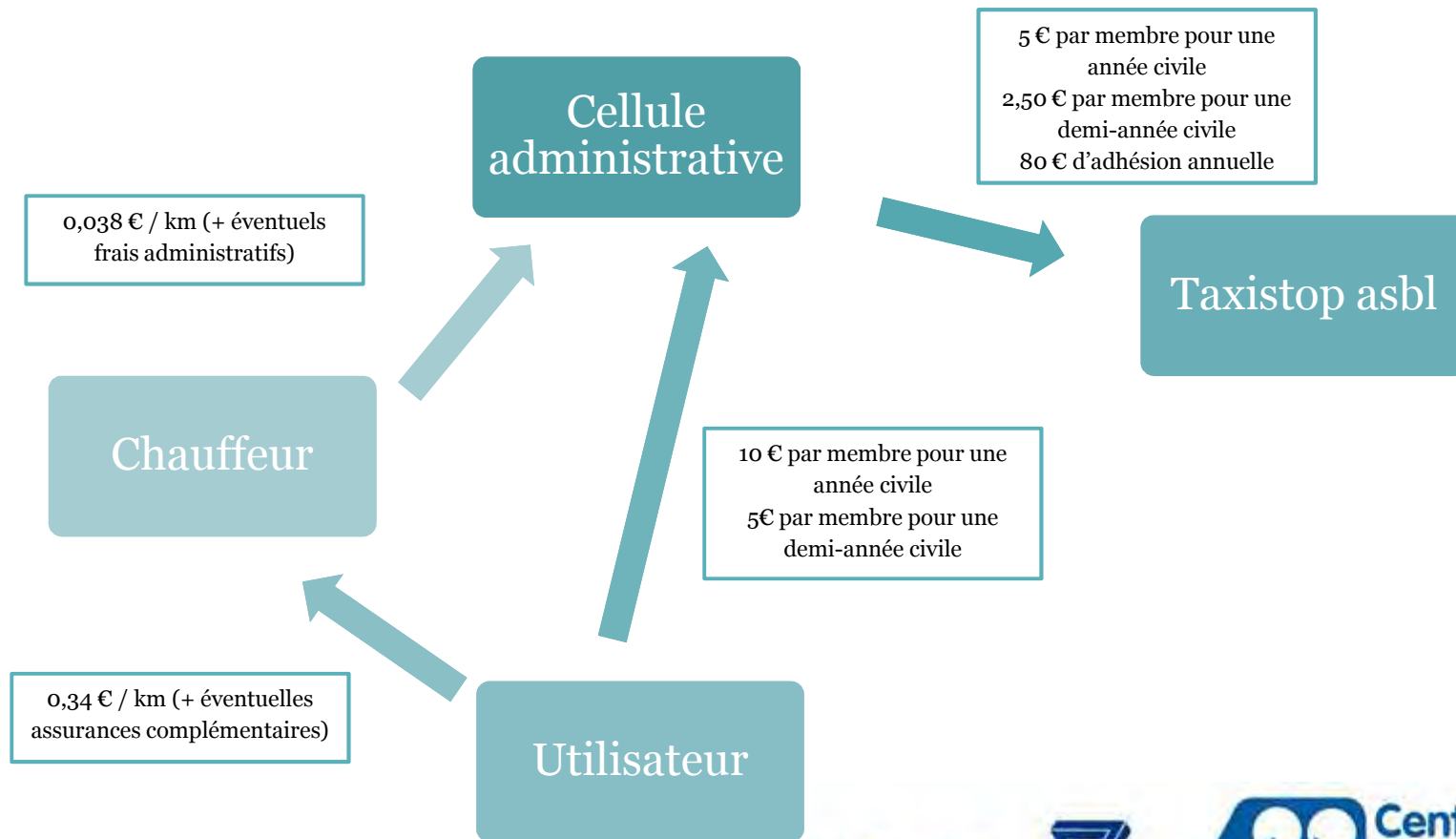
- Couvre si le chauffeur est en faute : dégâts, incendie, vol et dommages corporels au chauffeur pendant le trajet
- Coût : 0,038 € / km (obligatoire)



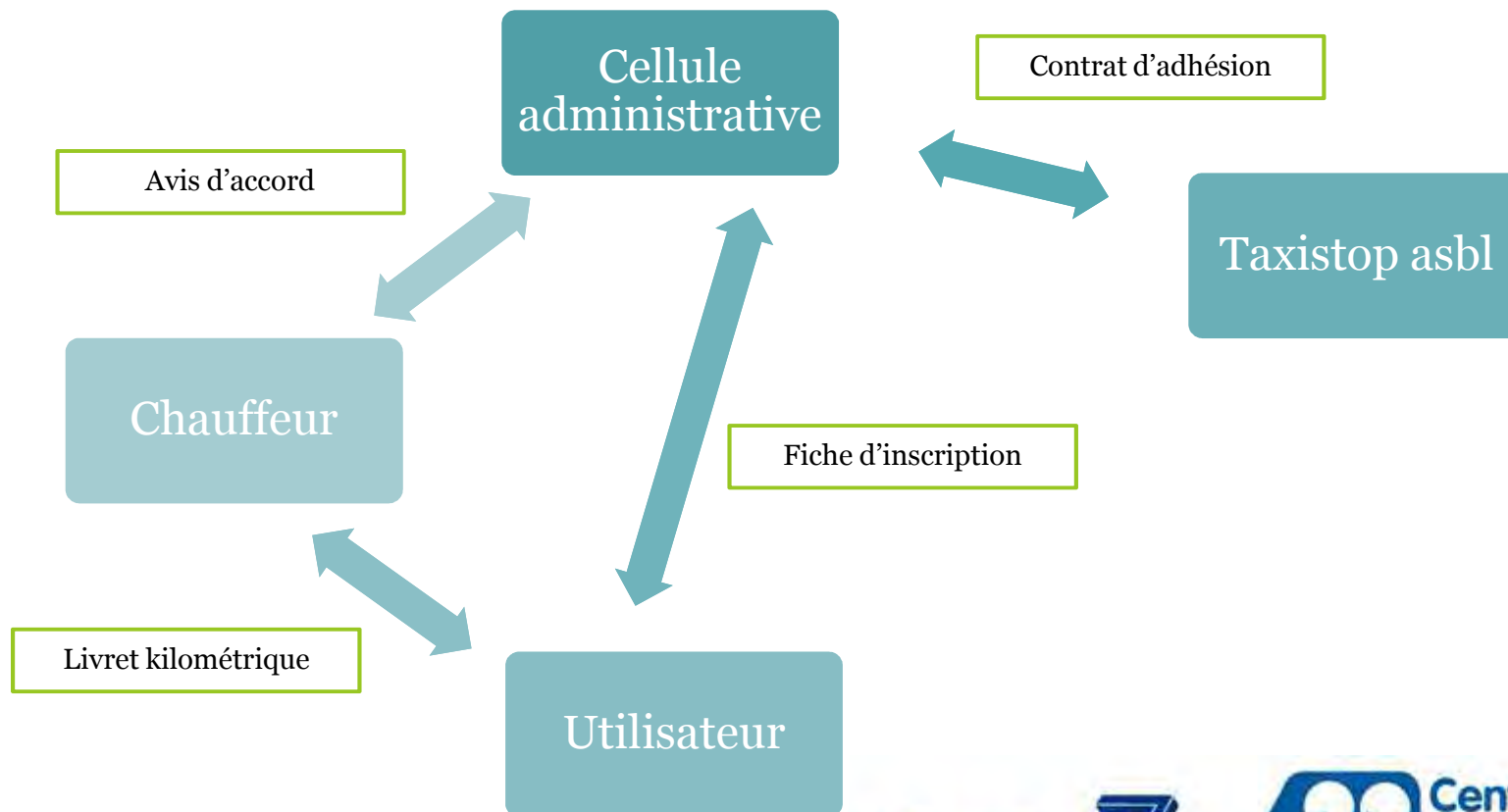
Dommages corporels pour les chauffeurs

- Couvre les dommages au chauffeur pendant la prise en charge, l'embarquement et le débarquement
- Coût : 0,09 € / trajet (optionnel)

Les échanges monétaires



Gestion de la Centrale



Le matériel mis à disposition



Logiciel d'appariement



Carte de membre



Fiche du chauffeur



Carnet kilométrique



Manuels explicatifs



Menu

MMC Houyet - Menu principal

Wednesday, 10/02/2010

Nouveau

Modifier

Annuler

à attribuer

Aperçu des voyages

Groupes

Kilomètres

Plan de route

Aide?

Quitter

Traitements

1. [Encodage des trajets](#)
2. [Modification des trajets](#)
3. [Annulation des trajets](#)
4. [Trajets encore à attribuer](#)
5. [Aperçu des trajets](#)
6. [Grouper les trajets](#)

7. [Encodage des kilomètres](#)

8. [Plan de route](#)

Administration

1. [Données et programmations personnelles](#)
2. [Administration utilisateurs finaux](#)

Manuel

1. [Version PDF - Html](#)

Données de base

1. [Gestion des membres](#)
2. [Gestion des chauffeurs](#)
3. [Gestion des données de la Centrale](#)
4. [Vue d'ensemble de la nature des trajets](#)
5. [Aperçu des particularités](#)
6. [Renouvellement / Changement annuel](#)
7. [Renouvellement de l'ensemble des membres](#)




Listes

1. [Membres](#)
2. [Membres \(avec date du 1ier trajet\)](#)
3. [Paielements des membres](#)
4. [Etiquettes Membres \(exportation\)](#)
5. [Chauffeurs](#)
6. [Etiquettes chauffeurs \(exportation\)](#)
7. [Trajets \(demandes par membres\)](#)

Listes de clôture

1. [Trajets \(physiques, par chauffeurs\)](#)
2. [Membres](#)

Nouvelles, dernières modifications et corrections [[Agrandir](#)]

(04/02/2010 12:00) **NIEUW** Désormais, les trajets annulés sont aussi mentionnés dans la liste classique des trajets (grâce à l'icône ). Cela devrait prévenir les erreurs et/ou les doublons effectués lors de  



TAXISTOP

27, Boulevard Martin
1340 Ottignies



RÉGION WALLONNE

CENTRALE des MOINS MOBILES

CARTE DE MEMBRE

Attribuée à: N° de CARTE

Valable jusqu'au: 31/12/....

Centrale des moins mobiles de: _____

Adresse: _____

N° Tél.: _____

Heures d'ouverture

lundi:

mardi:

mercredi:

jeudi:

vendredi:

TAXISTOP 





CE VÉHICULE EST ACTUELLEMENT
EN SERVICE POUR LA



RÉGION WALLONNE

Centrale des Moins Mobiles

Nom de l'automobiliste

Signature du responsable CMM



UN ACCIDENT! QUE DEVEZ-VOUS FAIRE? Dans tous les cas, restez calme.

En tant que chauffeur, c'est à vous de prouver au moment de l'accident que vous roulez pour la Centrale des Moins Mobiles, au jour et à l'heure mentionnés dans le carnet de trajets de la centrale. Suivez pour cela les instructions suivantes:

1. Remplissez le constat d'accident que chaque chauffeur doit normalement avoir dans son véhicule. Vous devez le faire même s'il n'y a pas de partie adverse ou si cette dernière ne veut pas ou ne peut pas remplir le formulaire.
2. Essayez d'obtenir une déclaration de témoin. Un passager peut également la faire.
3. N'appellez la police que si c'est vraiment nécessaire, car si vous êtes en tort, vous devrez en plus payer une contravention.
4. En cas de délit de fuite ou en cas de dégâts pour lesquels aucune partie adverse n'est impliquée, ou encore si aucun témoin n'est présent, un rapport de police devra être dressé (n'oubliez pas de mentionner que vous roulez en tant que bénévole et donc pour votre propre compte).
5. Si vous voulez qu'Ethias rembourse entièrement les dégâts, y compris la franchise, votre véhicule devra être réparé dans un garage agréé par Ethias. Pour connaître la liste des garages agréés, appelez votre centrale au numéro _____.
6. Si votre voiture doit être dépannée, faites la transporter d'abord jusqu'à votre domicile par votre service d'assistance (Auto Assistance, Touring, ...). Si vous n'êtes pas affilié à un tel service, appelez alors votre centrale (tél. ci-dessus) ou Ethias, au numéro 04/220.34.00 (notre numéro de police est le 2.655.211) afin de savoir vers quel garage agréé par Ethias votre voiture doit être transportée. En dehors des heures de bureau, vous pouvez appeler la Centrale d'Ethias 24h/24 au numéro 04/220.30.40.

ATTENDEZ UNE REPONSE DE VOTRE CENTRALE
AVANT DE FAIRE EFFECTUER UNE EXPERTISE!





Boulevard Martin 27 - 1340 Ottignies



CENTRALE DES MOINS MOBILES

Centrale de _____ Tél. _____

Chauffeur _____

Adresse _____

LIVRET - KM A



A 00301

FEUILLE DE PAIEMENT



Le chauffeur bénévole _____

a effectué le voyage de _____

Carte de membre n° _____ Date _____

Total km	:	_____	km
Montant km	:	x _____	Euro
		_____	Euro
Frais administratifs	:	+ _____	Euro
Montant total perçu	:	_____	Euro

Centrale Moins Mobiles de : _____

Signature du chauffeur : _____

Rôles et prise en charge

Taxistop agit en tant que facilitateur. L'asbl fournit :

- Formation des coordinateurs au logiciel
- Accompagnement à la communication
- Assurances
- Matériel
- Helpdesk

Tarifs :

- 80 € TVAC / an



Des questions ?



Taxistop a.s.b.l

Martin Biot

Avenue du Douaire, 6

1340 Ottignies

Téléphone: 010/23.58.09

E-mail: mbi@taxistop.be